



Domaines d'intervention

RECouvreMENT DE CRÉANCES EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL

Le Cabinet ARC est expert dans le recouvrement amiable et judiciaire ainsi que dans les procédures d'exécution. Son équipe de juristes d'affaires propose des stratégies opérationnelles pour optimiser le recouvrement de vos créances en France et à l'international :

- procédures adaptées à la typologie de vos créances
- maîtrise de plusieurs langues étrangères
- connaissance des systèmes légaux étrangers

GESTION DU POSTE CLIENTS

L'équipe du Cabinet ARC assure la gestion personnalisée des relances de factures et des encaissements afin de réduire les délais de paiement et limiter le risque d'impayé :

- diagnostic de votre encours clients
- optimisation de l'entrée de cash

ENQUÊTE FINANCIÈRE

Le Cabinet ARC s'appuie sur son propre département de détectives d'affaires afin d'évaluer le risque client et d'optimiser l'exécution pour transformer vos décisions de justice en cash :

- localisation des actifs préalablement à l'exécution
- investigations financières sur les entreprises/dirigeants

AUDIT & FORMATION

Les juristes du Cabinet ARC peuvent également intervenir au sein de votre entreprise pour identifier les spécificités de votre métier et améliorer votre taux de recouvrement :

- évaluation de vos méthodes et outils de travail
- formation sur mesure, théorique et pratique



Engagements

Le Cabinet ARC s'engage à vos côtés et partage son savoir-faire en matière de gestion du poste clients :

- flexibilité des méthodes et des processus
- élaboration en amont d'une stratégie de recouvrement
- grande réactivité dans le traitement de vos dossiers
- maintien de la relation commerciale avec le débiteur tout en assurant la sauvegarde de vos intérêts
- strict respect de la confidentialité
- optimisation du traitement des dossiers par la dématérialisation



Services

Le Cabinet ARC s'appuie sur une équipe de juristes hautement qualifiés. Diplômés du 3^{ème} cycle de Droit Privé, Contentieux des Affaires et de l'Ecole Nationale de Procédure, ils maîtrisent toutes les techniques amiables et judiciaires de recouvrement et sont rompus aux techniques de négociations variant en fonction de la typologie des débiteurs.

DES EXPERTS À VOTRE DISPOSITION

- un interlocuteur privilégié pour vous informer
- une équipe de juristes spécialisés dans le droit et le contentieux des affaires
- une veille juridique constante

ESPACE PRIVÉ & PERSONNALISÉ

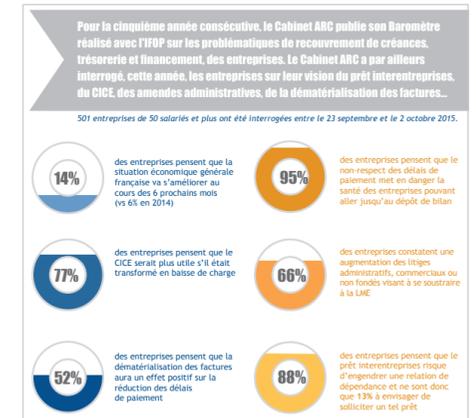
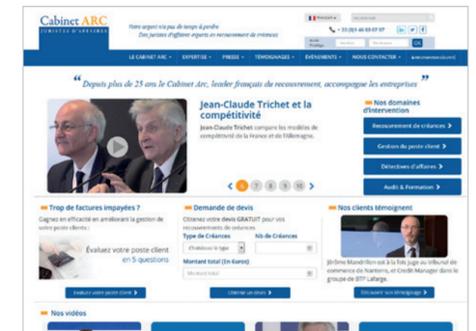
- historique des actions menées par le Cabinet ARC
- interface dynamique
- possibilité de poser une question en ligne
- statistiques financières

Sont également disponibles sur le site du Cabinet ARC : témoignages de clients et d'experts, études de cas, conseils, actualités réglementaires et techniques, ...

DES DONNÉES CHIFFRÉES POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ

Le Cabinet ARC interroge chaque année 500 entreprises sur leurs problématiques de recouvrement de créances, trésorerie et financement.

Ce Baromètre Cabinet ARC/IFOP permet ainsi de dégager les grandes tendances conjoncturelles et de connaître la vision des entreprises sur les mesures mises en place pour enrayer le fléau des délais de paiement.



Réduisez votre BFR, améliorez votre DSO, gagnez en trésorerie, optimisez la gestion de votre poste clients



Les Echos

« La démarche de recouvrement commence très tôt, en amont, aux côtés des credit managers, selon Denis Le Bossé, Président du Cabinet Arc. Il faut être le premier à se faire payer. La saisie conservatoire après localisation des actifs saisissables est une arme judiciaire efficace. »

L'USINE NOUVELLE « Se faire payer par un client à l'autre bout du monde peut faire peur. Des solutions existent pour sécuriser ses créances internationales. »

Le Monde

« Les grands groupes peuvent se financer sur le marché ou auprès des banques. Les PME, elles, sont vite asphyxiées. Et elles sont tétanisées à l'idée de réclamer les frais de relance prévus, de peur de perdre le marché suivant, constate Denis Le Bossé, président du Cabinet ARC. »

AFP « Depuis le début de l'année 2015, seules 140 amendes d'un montant total de deux millions d'euros ont été appliquées », selon Denis Le Bossé, pour qui les contrôles sont limités aux très grandes entreprises et ne traitent pas le problème des délais de paiement entre PME. »

LE FIGARO

« La création d'une nouvelle instance laisse sceptique Denis Le Bossé, président du Cabinet ARC, qui publie tous les ans un Baromètre sur le sujet. 51 % des entreprises ne connaissent déjà pas les 2 médiations... Je crois davantage au rôle renforcé des commissaires aux comptes. »

L'AGEFIHEBDO

« Denis Le Bossé n'hésite pas à rompre avec les pratiques du métier. Son cabinet se départit ainsi largement du modèle d'organisation le plus courant en faisant jouer la complémentarité des expertises présentes dans l'équipe, laquelle est composée de spécialistes diplômés dans différentes branches de contentieux des affaires. »

RÉFÉRENCES

Le Cabinet ARC accompagne depuis plus de 25 ans des entreprises de toutes tailles, dans de très nombreux secteurs.

- 3 M
- Accor
- Adidas
- Banque Populaire
- Bouygues Telecom
- Bull
- Bureau Veritas
- Casino
- Caterpillar Finance
- Cemex
- Continental
- Coriolis telecom
- Crédit Agricole
- Critéo
- Edf
- EuroLines
- Fayolle
- Fnaim
- France Télévision
- Free
- Gdf Suez
- Groupe Herige
- Hachette
- Hitachi
- Iss
- Ista
- Iron mountain
- Johnson controls
- Jungheinrich
- Knaufl
- Lafarge Holcim
- Lexis Nexis
- Lucien Barriere
- Micos credit
- Nestlé France
- Petit forestier
- Pum plastique
- Rexel
- Ricoh France
- Seb France
- Schindler
- Securitas France
- Smartbox
- Sodexo
- Star's service
- Stef-tfe
- Syngenta
- Thomson Reuters
- Thyssenkrupp
- Tnt
- Total
- Volumen
- Voluo FS
- Voluo construction
- Xerox



Expert en gestion du poste clients et recouvrement de créances



DES RENCONTRES AVEC...

- Jean Arthuis • François Baroin • Nicolas Dufourcq
 • François Fillon • Louis Gallois • Pierre Gattag •
 Jean-Hervé Lorenzi • Hervé Nouelli • François Pérol
 • René Ricol • Michel Sapin • Jean-Claude Trichet

www.cabinet-arc.fr

102 / 104 avenue Édouard Vaillant • 92100 Boulogne
 TÉL : +33(0)1 46 03 07 07 • Fax : +33(0)1 46 03 99 66
 Email : contact@cabinet-arc.fr • [@Cabinet_Arc](https://twitter.com/Cabinet_Arc)

Cabinet **ARC**
JURISTES D'AFFAIRES

Cabinet **ARC**
JURISTES D'AFFAIRES

VOTRE ARGENT

N'A PAS
DE TEMPS
À PERDRE

